



ACCREDITATION PRESSE



***Résumé** : Ce document décrit les modalités d'accréditations pour les professionnels de la presse écrite ou audiovisuelle souhaitant couvrir La Grande Odysée VVF.*

Il ne constitue en rien un engagement contractuel. L'organisateur se réservant le droit d'en modifier le contenu à tout moment.

Ref : Akm 01072020	Version 4.0
Date : 1 ^{er} juillet 2024	Statut : diffusion restreinte



Un nombre croissant de professionnels de la presse écrite ou audiovisuelle souhaite couvrir chaque année La Grande Odyssée VVF. C'est pour nous une reconnaissance du travail accompli depuis la première édition en 2005.

L'accréditation presse est délivrée par le service de presse **aux seuls représentants des médias.**

Le travail des médias sur une telle course n'est pas chose simple. Plus de 80% des kilomètres linéaires parcourus par les mushers sont en montagne en dehors de toute zone accessible. Les moyens motorisés pour suivre les concurrents et leurs chiens sont interdits suite à la réglementation et pour le respect de l'environnement.

Nos moyens matériels, humains et financiers sont limités. Nous souhaitons optimiser leur emploi en rendant le meilleur service aux médias. C'est pourquoi nous avons édicté, en toute transparence, les règles qui, depuis l'édition 2013, prévaudront aux accréditations.

Notre équipe relations presse, menée par Audrey Bristeau, est à votre écoute pour étudier votre projet et essayer de vous assister dans sa réalisation autant que nous pouvons le faire.

Sportivement,

Annabel Kam

Directrice de La Grande Odyssée VVF

1. Les niveaux d'accréditations

Le nombre d'accréditations par média et la catégorie du badge (niveaux d'accès et de priorités) sont attribués en fonction de la profession représentée (journaliste, photographe, technicien média), de la périodicité du média, de son importance (tirage, audience), de sa spécialisation et de la couverture qu'il envisage de faire de La Grande Odyssée VVF.

2. Procédure de demande d'accréditation

Dès septembre, toute demande doit être faite par l'intermédiaire du site web www.grandeodysee.com/accreditation-medias dans la rubrique vous concernant : presse écrite, media web, télévision, radio, agence de presse, photo et audiovisuelle, et photographe de presse.

Un contact est ensuite établi par le service presse de La Grande Odyssée VVF afin de connaître le projet sous-jacent à la demande d'accréditation. Un dialogue s'établit ainsi à l'issue duquel une réponse est apportée au demandeur.

3. Contenu des droits par niveau d'accréditation

a. Accréditation de Niveau 1

Une accréditation de niveau 1 donne le droit :

- De recevoir en priorité tous les communiqués de presse.
- D'accéder à notre bibliothèque de photos HD libres de droit ainsi que la sélection des « photos presse » du jour pendant la course, en se connectant à l'espace presse (code d'accès fourni).

Sur la course :

- Recevoir le média book.
- L'accès aux parkings mushers et aux ilots médias sur les sites de départs/Arrivées.
- L'accès aux salles de presse.
- Bénéficier du service presse LGO pour l'organisation des ITV (mushers, organisateurs, partenaires, vétérinaires ou toute autre demande).

b. Accréditation de Niveau 2

Une accréditation de niveau 2 donne le droit à tous les droits de l'accréditation de niveau 1 plus :

- D'accéder à notre production d'images (photos et vidéos) libres de droit.

Remarque : La mise à disposition pour l'organisateur, par le média concerné, de photos et vidéos libres de droits pour la promotion de la Grande Odyssee VVF (sans autorisation de revente) est un des éléments qui peut être pris en compte pour l'obtention de l'accréditation de niveau 2

c. Accréditation de Niveau 3

Une accréditation de niveau 3 donne le droit à tous les droits de l'accréditation de niveau 2 plus :

- De bénéficier de mise à disposition d'hébergements, de participation aux frais de transport pour venir sur la course, de prise en charge de frais de restauration.

Remarque : La mise à disposition pour l'organisateur, par le média concerné, de photos et vidéos libres de droits pour la promotion de la Grande Odyssee VVF (sans autorisation de revente) est un des éléments qui peut être pris en compte pour l'obtention de l'accréditation de niveau 3

Pour toute demande d'informations complémentaires

Audrey BRISTEAU

Responsable Communication et Relations presse

audrey@kciop.fr / +33 7 83 78 71 05

